



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

### du Conseil de Communauté de l'agglomération dijonnaise

Séance du jeudi 26 juin 2014

Président : M. MILLOT

Secrétaire de séance : Mme BLANC

Convocation envoyée le 19 juin 2014

Publié le 2 juillet 2014

Nombre de membres du Conseil de Communauté : 79

Nombre de présents participant au vote : 62

Nombre de membres en exercice : 79

Nombre de procurations : 14

SCRUTIN : POUR : 76

ABSTENTION : 0 CONTRE : 0 NE SE PRONONCE PAS : 0

#### **Membres titulaires présents :**

M. Alain MILLOT	M. Patrick MOREAU	M. Louis LEGRAND
M. Pierre PRIBETICH	M. François REBSAMEN	M. Patrick ORSOLA
M. Jean ESMONIN	Mme Stéphanie MODDE	M. Dominique BEGIN-CLAUDET
M. Patrick CHAPUIS	Mme Christine MARTIN	Mme Florence LUCISANO
Mme Nathalie KOENDERS	Mme Danielle JUBAN	M. Jean DUBUET
M. Rémi DETANG	Mme Lê Chinh AVENA	Mme Anne PERRIN-LOUVRIER
Mme Catherine HERVIEU	Mme Hélène ROY	M. Jean-Philippe MOREL
M. José ALMEIDA	M. Georges MAGLICA	M. Nicolas BOURNY
M. Jean-François DODET	Mme Nuray AKPINAR-ISTIQUAM	M. Jean-Michel VERPILLOT
M. François DESEILLE	Mme Sladana ZIVKOVIC	Mme Corinne PIOMBINO
Mme Colette POPARD	Mme Océane CHARRET-GODARD	M. Jean-Louis DUMONT
M. Michel JULIEN	M. Laurent BOURGUIGNAT	M. Patrick BAUMENT
M. Frédéric FAVERJON	M. François HELIE	M. Jean-Frédéric COURT
M. Didier MARTIN	Mme Chantal OUTHIER	Mme Anaïs BLANC
M. Dominique GRIMPRET	M. Emmanuel BICHOT	M. Damien THIEULEUX
M. Michel ROTGER	M. Édouard CAVIN	Mme Michèle LIEVREMONT
M. Jean-Patrick MASSON	Mme Frédérique DESAUBLIAUX	M. Philippe BELLEVILLE
Mme Badiâ MASLOUHI	M. Hervé BRUYERE	Mme Noëlle CABBILLARD
M. André GERVAIS	Mme Sandrine RICHARD	M. Cyril GAUCHER.
M. Benoît BORDAT	M. Thierry FALCONNET	
M. Charles ROZOY	Mme Louise BORSATO	

#### **Membres suppléants avec voix délibératives présents :**

Mme Anne-Sophie GIRARDEAU

#### **Membres titulaires absents :**

Mme Catherine VANDRIESSE	Mme Anne DILLENSEGER pouvoir à Mme Christine MARTIN
M. Roland PONSAA	M. Jean-Claude GIRARD pouvoir à M. Dominique GRIMPRET
M. Jacques CARRELET DE LOISY	M. Abderrahim BAKA pouvoir à Mme Noëlle CABBILLARD
	Mme Françoise TENENBAUM pouvoir à M. Georges MAGLICA
	M. Laurent GRANDGUILLAUME pouvoir à Mme Colette POPARD
	Mme Chantal TROUWBORST pouvoir à Mme Danielle JUBAN
	M. Joël MEKHANTAR pouvoir à M. Pierre PRIBETICH
	M. Jean-Yves PIAN pouvoir à Mme Nuray AKPINAR-ISTIQUAM
	M. Alain HOUPERT pouvoir à M. Laurent BOURGUIGNAT
	Mme Anne ERSCHENS pouvoir à M. François HELIE
	Mme Claudine DAL MOLIN pouvoir à M. Thierry FALCONNET
	M. François NOWOTNY pouvoir à Mme Anne-Sophie GIRARDEAU
	M. Gaston FOUCHERES pouvoir à Mme Anne PERRIN-LOUVRIER
	Mme Céline TONOT pouvoir à M. José ALMEIDA
	M. Gilbert MENUT pouvoir à M. Damien THIEULEUX.

---

**OBJET : POLITIQUE DE LA VILLE, HABITAT ET URBANISME**

**Habitat à loyer modéré - Demande de garantie d'emprunt - ICF Sud-Est Méditerranée : construction de 12 logements (10 PLUS, 2 PLAI), 119 rue d'Auxonne à Dijon**

Au titre de la Délégation du Grand Dijon, par décision de financement en date du 20 janvier 2010, ICF Sud-Est Méditerranée réalise la construction de 12 logements collectifs (10 PLUS, 2 PLAI), situés 119 rue d'Auxonne à Dijon.

Il est précisé que le retard opérationnel tient à un changement d'option en terme de mode constructif ; la construction en ossature bois ayant été initialement étudiée puis abandonnée pour revenir à une situation classique mais onéreuse.

Le bailleur entend contracter auprès de la Caisse des Dépôts les prêts correspondants, d'un montant total de 1 122 192 €, se décomposant comme suit :

- un prêt PLAI de 139 569 €, d'une durée de 35 ans,
- un prêt PLUS de 982 623 €, d'une durée de 35 ans.

ICF SEM sollicite la garantie financière du Grand Dijon à hauteur de 100 % du montant de ces deux prêts, qui représentent 62 % du coût prévisionnel d'opération (1 821 379 € TTC).

Vu l'avis de la Commission,

**LE CONSEIL,  
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,  
DÉCIDE :**

- **d'accorder** à ICF Sud-Est Méditerranée la garantie financière de la Communauté de l'agglomération dijonnaise pour le remboursement de deux prêts d'un montant total de 1 122 192 €, se décomposant en un prêt PLAI de 139 569 € et un prêt PLUS de 982 623 € à contracter auprès de la Caisse des Dépôts pour le financement de l'acquisition-amélioration de 12 logements situés 119 rue d'Auxonne à Dijon. Les caractéristiques principales de ces prêts figurent en annexe de la présente délibération ;
- **de dire** que la garantie de la Communauté de l'agglomération dijonnaise est accordée pour la durée totale de ces prêts, à hauteur de 100% de leur montant ;
- **de dire** que, au cas où l'emprunteur ne s'acquitterait pas des sommes devenues exigibles dues par lui en principal, intérêts, intérêts de retard, indemnités, frais et accessoires, la Communauté de l'agglomération dijonnaise s'engage à en effectuer le paiement en son lieu et place, à la première demande de la Caisse des Dépôts, sans opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à intervenir au contrat de prêt correspondant qui sera établi avec ICF Sud-Est Méditerranée et la Caisse des Dépôts.

DIRECTION REGIONALE  
BOURGOGNE

Dossier n° U013817  
Opération : CN de 12 logements (n° 5015719)  
Date limite de validité de l'offre : 27/01/2015  
Montant total du financement CDC : 1 122 192,00 €  
Date limite de validité de la cotation : Sans objet

### Caractéristiques financières

*Les caractéristiques financières des prêts figurant ci-dessous sont susceptibles d'être modifiées à la demande de l'emprunteur sous réserve d'un accord du prêteur lors de la contractualisation.*

#### Proposition n°1 - 2 prêt(s)

Offre CDC			
Caractéristiques	PLAI	PLUS	
Enveloppe	-	-	
Montant	139 569 €	982 623 €	
Commission d'instruction	0 €	0 €	
<b>Phase d'amortissement</b>			
Durée	35 ans	35 ans	
Index*	Livret A	Livret A	
Marge fixe sur index	- 0,2 %	0,6 %	
Taux d'intérêt	Livret A - 0,2 %	Livret A + 0,6 %	
Périodicité	Annuelle	Annuelle	
Profil d'amortissement	Amortissement déduit (intérêts différés)	Amortissement déduit (intérêts différés)	
Modalité de révision	DL	DL	
Taux de progressivité des échéances	0 %	0 %	
Taux plancher de progressivité des échéances	0 %	0 %	

(\*) A titre indicatif, la valeur de l'index à la date d'émission de la présente lettre d'offre est de 1,25 % (Livret A).